NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

103 N° 3 1981

L'homme source de la morale

Jean CLÉMENCE (s.j.)

p. 345 - 359

https://www.nrt.be/fr/articles/l-homme-source-de-la-morale-973

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'homme source de la morale

Le sujet ne se développe qu'en s'exprimant, qu'en s'objectivant, qu'en prenant conscience de lui-même.

Cette expression, cette objectivation, cette prise de conscience de lui-même n'est jamais achevée. Le danger, la tentation, l'illusion est toujours de considérer comme définitive l'expression, l'objectivation, la prise de conscience de lui-même, à laquelle il est parvenu. Il ne s'agit jamais de renier l'étape parcourue, mais de la dépasser sans cesse en reconnaissant à la fois sa valeur et sa précarité.

Le sujet trouve au niveau de l'objet une norme qui définit non ce qu'il est — ce qui est impossible, puisqu'il devient —, mais le sens de son progrès, progrès que lui seul est capable de discerner, de reconnaître et d'accomplir grâce précisément à la norme qui lui est proposée.

Cette norme doit comporter un double aspect [1] :

— un aspect subjectif : elle doit stimuler la fidélité du sujet à lui-même, l'inviter sans cesse à être docile au dynamisme de la vie qui est en lui ;

— un aspect objectif : elle doit signaler dans les situations objectives où il se trouve les facteurs favorables et les facteurs défavorables à son progrès.

Par son aspect subjectif, la norme intériorise la décision du sujet, l'enracine en lui, lui révèle à quel point elle doit être sienne, c'est-à-dire autonome.

Par son aspect objectif, elle prépare, en éclairant de façon positive (facteurs favorables) et négative (facteurs défavorables) la situation concrète où il se trouve, la décision que lui seul peut prendre et qui doit servir son progrès.

Cette norme est la loi morale. Quand on privilégie son aspect objectif au détriment de l'aspect subjectif, c'est le légalisme, le moralisme, l'objectivisme, qui fige le sujet dans son développement actuel — danger, tentation, illusion, que la loi morale était précisément chargée de prévenir. Quand on privilégie son aspect subjectif au détriment de son aspect objectif, c'est l'individualisme, l'amoralisme, le subjectivisme, qui fait méconnaître la nécessité

---

1. La nécessité d'une norme découle du fait que le sujet est en devenir, qu'il ne devient que dans une communauté de sujets, que sa vie de sujet doit être alimentée comme l'est sa vie physique, qu'il est toujours tenté de médiocrité et exposé à l'illusion.

d'une objectivation correcte, d'une expression juste, d'une prise de conscience authentique du sujet par lui-même pour son propre progrès.

Dans le premier cas, la loi morale, au lieu de servir la libre prise de conscience du sujet, s'impose à lui et lui dicte sa décision. Dans le second cas, le sujet, confondant sa nécessaire autonomie avec une indépendance totale, s'interdit de découvrir la richesse et le sens du dynamisme vital qui le constitue.

Tout individu rencontre dès sa naissance une loi morale, qu'il n'a pas tirée de lui-même en s'objectivant, mais qui lui est imposée par le groupe social auquel il appartient du simple fait qu'il y est né. Préceptes positifs et interdits négatifs de cette loi peuvent s'accorder ou s'opposer à ses expressions, objectivations, prises de conscience spontanées de lui-même. S'ils s'y accordent trop, ils arrêteront son progrès et révéleront la stagnation et la médiocrité de tout le groupe social ; s'ils s'y opposent trop, ils provoqueront sa révolte, qui risque fort de le figer dans l'anticonformisme et de durcir le groupe social dans son conformisme. L'un et l'autre cas prouveraient que le groupe social méconnaît l'aspect subjectif de la loi morale et privilégie indûment son aspect objectif.

Pour que l'individu découvre le bienfait de la loi morale, il faut que le groupe social auquel il appartient lui fasse découvrir par une expérience personnelle et progressive que la loi qui lui est imposée du simple fait de sa situation de naissance lui est nécessaire pour développer la vie qui est en lui et qu'elle l'y aide effectivement ; il faut donc que cette loi devienne par un choix de plus en plus libre de l'individu sa propre loi et qu'il y reconnaisse de mieux en mieux l'expression, l'objectivation, la prise de conscience du sujet qu'il est. C'est tout le problème de l'éducation. L'homme est fidèle à la loi morale dans la mesure où il la crée, mais il la crée dans la mesure où il lui est fidèle. C'est toute l'importance de l'aspect subjectif de la loi ; mais comme la loi morale est une norme objective, qui se situe au niveau de l'objet, cet aspect subjectif ne sera mis en valeur que si ceux qui présentent la loi ont vraiment pris conscience du sujet qu'ils sont : seuls d'authentiques adultes peuvent faire un bon usage de la loi en éducation ; seul le sujet devenu sujet peut aider un sujet à devenir sujet.

Mais cela n'est possible que si le groupe social tout entier est lui-même en croissance et prend de plus en plus conscience, par une expression, une objectivation en incessant progrès, de sa personnalité collective. Ce qui suppose une ouverture aux autres groupes sociaux, dont la loi morale peut dans des proportions très diverses s'accorder ou s'opposer à la sienne : dynamisme collectif qui, si l'aspect subjectif de la loi n'est pas méconnu, mais sans

cesse mis en valeur, tend à faire prendre conscience, à chaque groupe social en communion progressive avec tous les autres, de l'existence d'une personnalité humaine commune, qui se développe à travers l'histoire, qui se cherche et se réalise à travers le progrès original de toutes les personnalités individuelles ou collectives. Ce qui entraîne pour tout individu, par la médiation éducative du groupe, la découverte progressive de sa responsabilité par rapport au progrès du groupe auquel il appartient et, par là même, au progrès de toute l'humanité.

L'ontogenèse individuelle, la phylogenèse collective, l'anthropogenèse universelle sont rigoureusement solidaires et révèlent par là une identité, non statique mais dynamique, de l'homme à travers l'espace et le temps, quelle que soit l'histoire absolument originale de chaque individu et de chaque groupe social. A travers la relativité concrète de ces histoires individuelles et collectives apparaît progressivement l'absolu du sens de l'histoire de l'humanité, auquel participe et contribue toute histoire particulière. Au fur et à mesure que se développe l'humanité, se dégage, non sans hésitations, heurts et controverses, de la diversité des morales la morale de l'homme. C'est ce que l'on peut nommer « la loi naturelle », à condition de reconnaître qu'elle n'est faite que dans la mesure où elle se fait, qu'elle ne préexiste ni à l'individu ni au groupe, pas plus que ceux-ci ne lui préexistent. L'essence ne précède pas plus l'existence que l'existence ne précède l'essence. C'est dans l'existence que se révèle l'essence, c'est par l'essence que se manifeste l'existence. Si le sens de la loi morale est absolu et définitif comme sens, les sens qu'elle donne aux situations concrètes sont relatifs à son sens et n'ont de valeur que dans la mesure où ils révèlent ce sens. Il y a bien une nature humaine unique à travers l'histoire, mais c'est une nature en devenir, dynamique et non statique, dont les déterminations objectives ne sont absolues que dans la mesure où elles révèlent l'orientation de sa croissance, le sens unique de son développement, sa subjectivité radicale.

Tout individu est à la fois autonome et dépendant. Autonome, parce que c'est en lui et pour lui que la vie humaine prend son sens ; dépendant, parce qu'en lui et pour lui elle ne prend son sens qu'en étant le sens de la vie de tout homme et le sens du progrès de toute l'humanité. Il est autonome dans la mesure même où il reconnaît en la choisissant et choisit en la reconnaissant cette dépendance ; il n'est véritablement dépendant que dans la mesure où de façon autonome il choisit pour la reconnaître et reconnaît pour la choisir cette dépendance.

Cette dépendance autonome, cette autonomie dépendante, c'est l'amour, car l'amour est le libre choix de l'autre comme autre.

L'amour est le sens de l'histoire humaine, de l'histoire de tout homme et de toute l'humanité. On ne devient homme qu'en aimant, on ne devient homme que tous ensemble, on ne devient homme qu'en aimant l'homme en soi et en tous. C'est sa vocation à l'amour, et à l'unité fruit de l'amour, qui est la nature de l'homme ; seul l'amour rend capable de répondre à cette vocation en assumant progressivement toutes les diversités des individus et des groupes sociaux. La loi morale tire toute sa valeur de ce qu'elle est révélation et service de l'amour.

La loi morale du groupe auquel l'individu appartient ne lui est donc extérieure et imposée que dans la mesure où lui-même n'est pas encore devenu homme et où son groupe comme tout groupe particulier n'est pas encore devenu l'humanité. Elle lui devient intérieure et librement choisie dans la mesure où il devient homme et où avec son groupe et tous les groupes humains il participe et contribue au devenir de l'humanité.

L'amour en devenir en chacun et en tous, en chaque groupe et en tous, est communion en devenir. Le terme visé de l'histoire est l'identité de l'amour et de la communion. Tout au long de l'histoire la communion s'objective en un but à atteindre et l'amour en moyen de l'atteindre, mais ni la communion n'est un but, ni l'amour un moyen, car leur identité ne sera pas le fruit de la fidélité des hommes. C'est leur identité qui suscite, fonde et explique la fidélité des hommes, c'est elle qui est la vie secrète de tout homme et de l'humanité entière, c'est elle que leur fidélité manifeste en la développant et développe en la manifestant. Chaque homme est à la fois autonome et dépendant, mais c'est aussi l'humanité entière qui est à la fois autonome et dépendante, dépendante de la vie qui la rend autonome, autonome par sa dépendance de la vie qui la fait devenir, qui devient en elle.

La foi en Dieu ne peut être que la reconnaissance forcément progressive de cette autonomie dépendante et de cette dépendance autonome, et le seul Dieu auquel l'homme, individuellement et collectivement, puisse et doive en définitive donner sa foi sans se renier lui-même, est le Dieu qui est indissolublement amour et communion.

La vie est amour et communion ; l'homme, l'humanité, est responsable de la vie, c'est-à-dire de son propre progrès, mais il n'est pas la source de la vie, puisqu'il n'est pas la vie, mais la devient individuellement et collectivement.

Chaque personne est à la fois individu et personne, personne qui s'objective en individu, individu qui révèle le sujet qu'est la personne. Par son individualité, son corps, il s'insère dans le groupe social dont il dépend ; celui-ci, dans la mesure où il sert le déve-

loppement de la personne, devient communion. La communion en devenir est l'âme de toute société, qui est ainsi communauté, et l'homme, en participant activement à la vie de la communauté, participe à cette communion en devenir et devient personne. C'est le devenir de la personne en chacun, c'est sa vie de sujet librement responsable de la communion universelle dans la communauté dont il est membre vivant, qui est son âme. Nul ne devient personne qu'avec et par toutes les autres personnes. L'autonomie de la personne est faite de sa libre dépendance de toutes les autres. L'amour est communion, la communion est amour : l'un ne progresse que par l'autre.

La morale individuelle révèle et sert l'autonomie de la personne et donc aussi la communion ; la morale collective révèle et sert la communion en révélant et servant la dépendance de la personne.

Etant donné que les individus et les collectivités ne sont pas à la même étape de leur devenir et du devenir de l'humanité et ne se développent pas au même rythme, il y aura nécessairement des différences, des oppositions, des conflits entre morales individuelles, entre morales individuelles et morales collectives, entre morales collectives. Mais si les individus et les collectivités découvrent progressivement, à travers les différences, oppositions et conflits de leurs morales, l'âme qui les fait toutes vivre, ces différences, oppositions et conflits serviront la morale humaine unique et universelle, sans pouvoir jamais d'ailleurs s'abolir définitivement en elle. Tant que l'identité de l'amour et de la communion ne sera pas pleinement réalisée en chaque homme et pour toute l'humanité — cette identité qui est pourtant l'âme, le dynamisme, la vie de toute l'histoire —, la morale unique et universelle, toujours mieux pressentie, reconnue, même exprimée, ne sera jamais définitivement formulée. Tant qu'il y aura des individus en devenir de leur personne, des collectivités en devenir de leur communion, le sens de cette morale unique et universelle apparaîtra de mieux en mieux, certaines de ses exigences essentielles seront, à travers bien des vicissitudes et par une redécouverte perpétuelle, de plus en plus unanimement reconnues, mais une diversité souvent conflictuelle subsistera toujours ; elle révélera que le véritable progrès humain n'est jamais définitivement acquis ni pour les individus ni pour les collectivités, mais elle sera par le fait même le stimulant le plus actif de ce progrès.

Ce n'est qu'au-delà de l'histoire, au-delà de l'espace et du temps, que se réalise l'identité définitive de l'amour et de la communion, identité sans cesse révélée et servie par l'incessante visée de la morale en quête d'unité et d'universalité, mais cet au-delà, que nécessairement nous projetons dans le futur et pensons comme un

terme, est actuel, parce qu'il est aussi l'en deçà de l'histoire, l'en deçà de l'espace et du temps, en deçà source et origine de toute vie, que non moins nécessairement nous projetons dans le passé et pensons comme un commencement. C'est dans la décision autonome et dépendante prise dans le présent qu'est actuelle dans son actualisation toujours précaire, qu'est réelle dans sa réalisation toujours imparfaite, l'identité de l'amour et de la communion, et que se pressent l'identité du futur et du passé dans le présent, de l'au-delà et de l'en deçà dans l'actuel.

Y a-t-il une morale chrétienne ? Si oui, quelle est sa situation face aux morales des différentes religions et civilisations que nous découvrons à travers l'histoire, face aux morales des divers groupes sociaux qui s'affrontent en notre temps ?

Toute loi morale, nous l'avons vu, a un aspect subjectif et un aspect objectif. Son aspect objectif est constitué par l'ensemble des prescriptions positives ou négatives par lesquelles elle éclaire les multiples situations où peuvent se trouver individus et collectivités, et oriente leur conduite et leur activité. Son aspect subjectif est constitué par l'esprit qui inspire l'ensemble et le détail de ces prescriptions, par la conception de l'homme et le projet humain qu'ils révèlent de façon plus ou moins consciente et plus ou moins cohérente.

Pour reprendre la distinction de Bergson, toute morale sera ouverte dans la mesure où l'aspect objectif révélera et servira son aspect subjectif, c'est-à-dire favorisera le progrès de la collectivité et des individus qui la constituent en favorisant le dynamisme de la vie en eux ; toute morale sera close dans la mesure où l'aspect objectif survalorisé étouffera jusqu'à le supprimer l'aspect subjectif, c'est-à-dire empêchera le progrès de la collectivité et des individus qui la constituent en stérilisant le dynamisme de la vie en eux.

Toute morale n'existe que par son ouverture, mais tend toujours à se fermer et se clore. La morale s'ouvre dans la mesure où individus et collectivité vivent de l'esprit qui l'inspire et la font vivre et donc progresser par toute leur conduite et leur activité. La morale se ferme et se clôt dans la mesure où individus et collectivité y cherchent non le stimulant et l'éclairage de leurs décisions libres, mais la sécurité infantile de la soumission à des règles définies et définitives de leur comportement. Saint Augustin exprimait avec perspicacité l'attitude qui amène toute morale comme toute philosophie ou toute théologie à se fermer et à se clore : « Non veritate certior, sed consuetudine securior », « Ce n'est pas la vérité qui fait la certitude, mais l'habitude la sécurité ».

Le mal n'est pas dans la morale, mais dans les individus et la collectivité qui la professent, encore que la formulation de leur

morale puisse révéler et favoriser le mal dont ils souffrent. L'on voit en quel sens il est permis de dire que toute morale a besoin d'être sauvée, c'est-à-dire arrachée à cette inertie qui porte tout individu et toute collectivité à la réduire à son aspect objectif, à l'ensemble de ses préceptes et de ses interdits, en méconnaissant son aspect subjectif, l'esprit qui la maintient ouverte et la fait vivre.

Si pour le chrétien Jésus-Christ est le Sauveur de l'homme, de tout homme, de l'humanité, l'Evangile est le salut de la morale, de toutes les morales, en servant la recherche et la découverte progressive de la morale unique et universelle. L'Evangile est ce salut, parce qu'il tient en une seule prescription, en un seul commandement : « Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres ». En ramenant toute l'exigence de la morale à l'amour, bien loin de détruire les morales, il leur révèle l'esprit qui les a suscitées et qui les fait vivre, il les arrache à la tentation de se fermer et de se clore, il assure leur progrès et par ce progrès même réduit leurs incohérences, surmonte leurs oppositions, révèle leur convergence et promeut, par leur affrontement et leur collaboration, l'avènement jamais achevé de la morale authentiquement et définitivement humaine. L'Evangile sauve toute morale, parce que Jésus-Christ sauve l'homme source de la morale. Ce n'est que par sa conversion jamais achevée que l'homme, en sa vie individuelle et collective, fait progresser la morale où il exprime, pour y répondre, sa vocation, où il objective, pour lui être fidèle, sa nature.

L'originalité de la morale chrétienne ne tient donc pas d'abord à son aspect objectif, mais à son aspect subjectif, à l'esprit qui l'inspire et qui l'anime, l'Evangile. La morale chrétienne est la morale de l'amour et de la communion ; en ce sens-là elle est la morale unique et définitive. Par le détail de ses prescriptions positives et négatives la morale chrétienne ne se distingue pas essentiellement des autres morales. Il n'est aucune de ses prescriptions, croyons-nous, qu'on ne retrouve dans l'une ou l'autre des différentes morales d'autrefois ou d'aujourd'hui. Mais elle manifeste son originalité, même dans son aspect objectif, par la cohérence et l'importance relative de ses prescriptions, cohérence et importance relative qui révèlent qu'elle est morale de l'amour et de la communion.

N'oublions pas pourtant que la morale chrétienne, comme toute morale, est en devenir et qu'en son aspect objectif elle a perpétuellement besoin elle aussi d'être sauvée, mais de l'être par l'esprit même qui la suscite et l'anime. La morale chrétienne d'une époque donnée de l'histoire de l'Eglise manifestera toujours, par le non-respect de la cohérence et de l'importance relative des prescriptions qui constituent son aspect objectif, une infidélité plus ou moins

grande à elle-même, par exemple quand elle privilégie en pratique l'aspect objectif au détriment de l'aspect subjectif, quand elle inspire le culte de la loi au lieu de servir la conscience de l'homme, quand elle s'asservit l'homme au lieu de servir sa liberté, quand elle donne plus d'importance aux prescriptions négatives qu'aux prescriptions positives, quand elle se soucie de la morale individuelle et néglige la morale collective ou inversement, quand elle met tellement l'accent sur une des exigences de l'amour et de la communion — ce qui a été le cas dans le domaine de la sexualité ou de la pratique religieuse — qu'elle en fait méconnaître l'authentique motivation et masque, jusqu'à les faire oublier, d'autres exigences non moins essentielles.

La manière dont se formule et se vit la morale chrétienne à une époque est forcément fonction de la mentalité des chrétiens qui la professent, mentalité qui en général est commune à l'ensemble des laïcs et de la hiérarchie ; et cette mentalité elle-même est fonction de la manière dont se formule et se vit le rapport de la morale, et aussi du dogme, à la foi et à l'Evangile. C'est finalement la vitalité de la foi en Jésus-Christ et la fidélité à l'esprit de l'Evangile qui seules assurent l'intelligence et le progrès authentiques de la morale comme du dogme.

On reproche aux chrétiens — le reproche n'est pas d'aujourd'hui — leur moralisme comme leur dogmatisme. N'hésitons pas à reconnaître que ce reproche est dans les faits souvent mérité. C'est une tentation très humaine — et notre Occident rationaliste et positiviste l'a singulièrement favorisée — de privilégier dans le domaine de la pensée et de l'action l'objectivité au détriment de la subjectivité, au point de tomber, pour éviter le subjectivisme, dans l'objectivisme, qui est le véritable matérialisme. Ne pourrait-on pas dire que le moralisme est le dogmatisme de l'action comme le dogmatisme est le moralisme de la pensée ? Dans l'un et l'autre cas, le sujet, la personne, l'homme, est oublié et donc, en fait, méconnu. Là où sont négligées la subjectivité, la vie selon l'esprit, la vie intérieure, l'éducation de la conscience, qui ne peuvent être, parce qu'elles le sont en réalité, qu'indissolublement personnelles et communautaires, l'on se fourvoie nécessairement dans l'objectivisme et son corollaire, le collectivisme, et l'on suscite non moins nécessairement, par réaction ou compensation, le subjectivisme et son corollaire, l'individualisme. C'est alors l'idéologie qui triomphe au détriment de la vie, au détriment de l'homme, idéologie de la pensée abstraite ou idéologie de l'action concrète, qui l'une et l'autre passent à côté du réel, qu'elles confondent ou avec l'abstrait ou avec le concret.

La morale d'aujourd'hui se veut à la page, au goût du jour :

morale prétendument de la liberté, elle ne pense souvent qu'à s'adapter à la mentalité contemporaine et fait facilement fi de la tradition. Ne serait-ce pas parce que l'on a trop peu nourri la foi des chrétiens d'une réflexion authentique ? Ils savaient par cœur, disons plutôt de mémoire et par habitude, des formules dogmatiques, reçues passivement de la tradition, qui leur faisaient une mentalité sclérosée, et leur volonté certaine de fidélité à Jésus-Christ et à son Eglise se réduisait souvent, dans leur conscience claire et dans la mentalité commune, au moralisme de la conduite et à la pratique religieuse. Mais ce n'était que le reflet et l'écho de la théologie habituellement enseignée à ceux qui avaient charge de nourrir la foi du peuple chrétien. Le dogmatisme de la théologie courante, celle des manuels, réduisait en pratique le dogme à la théologie — qui n'est que son interprétation — et celle-ci à un système, en dehors duquel on était plus ou moins suspect d'infidélité à la tradition et au magistère de l'Eglise. Ce même dogmatisme prônait sous le nom de tradition une partie de la tradition — la plus récente — que l'on coupait ainsi de sa source, et sous prétexte d'orthodoxie, qui suppose réflexion et pensée, se contentait d'orthologie, répétition savante des formules techniques, justes sans doute, au moins dans un certain contexte, mais souvent vides de sens, parce que coupées de la vie de l'Eglise et des chrétiens. Ce même dogmatisme privilégiait le dogme au détriment de la foi, en réduisant celle-ci à l'adhésion à des vérités qui ne sont vraies que parce qu'elles expriment objectivement la relation personnelle, donc subjective, du chrétien au Père, au Fils et à l'Esprit par sa participation à la foi de l'Eglise en Jésus-Christ. Le dogmatisme étouffait la foi comme le moralisme la vie.

Si notre diagnostic est exact, le progrès ne consiste pas à changer la morale reçue de la tradition pour nous adapter aux besoins d'aujourd'hui, pour plaire à nos contemporains, encore que ces besoins actuels et les requêtes de beaucoup nous obligent à réfléchir et à retrouver le vrai sens de la tradition. Ce qu'il faut, c'est une réflexion suscitée par le dogme et qui nourrisse la foi et sauve la vie spirituelle des personnes et des communautés. Il faut que le dogme ne s'asservisse pas la foi, mais l'exprime et l'alimente dans la pensée, comme il faut que la morale ne s'asservisse pas la vie spirituelle, mais l'exprime et l'alimente dans l'action. C'est dire qu'entre le dogme et la morale il ne doit pas y avoir subordination, mais tension fructueuse, celle qui doit exister entre la pensée et l'action. Bergson ne se trompe pas quand il affirme qu'« il faut penser en homme d'action et agir en homme de pensée ». Cette tension n'est fructueuse que parce qu'elle révèle et assure le progrès de la foi et de la vie spirituelle.

La vie morale est le signe efficace de la vie proprement humaine, de la vie selon l'esprit ; mais ce n'est que dans la lumière du dogme, signe efficace de la foi, que cette vie peut pleinement se réfléchir et la morale trouver son ultime fondement réfléchi.

La réflexion sur la loi morale et sa fonction en tout groupe social au service des personnes et du groupe nous a amené à reconnaître un devenir global de l'humanité, à considérer celle-ci comme une personne totale où tendaient à s'identifier l'amour et la communion, sans lesquels ne s'expliqueraient harmonieusement ni le devenir des personnes individuelles ni celui des communautés particulières. La réalité de cette personne unique ne peut être qu'un postulat de la réflexion, une hypothèse inéluctable. La foi chrétienne affirme son existence réelle par le dogme de l'Eglise, corps du Christ, épouse du Christ, communion des saints, l'Eglise étant l'humanité tout entière qui trouve progressivement son unité en Jésus-Christ par l'action de l'Esprit. Jésus-Christ, parce qu'il est Dieu, parce qu'il est une personne divine, le Fils, est la Personne humaine, qui est cette vie qui rend compte du devenir de chaque personne, du devenir de tous les groupes humains, du devenir de l'humanité tout entière. Chaque personne n'est, ne devient personne que par participation à la Personne qu'est le Christ, selon le mot de saint Paul : « Si je vis, ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi » (*Ga 2, 20*). Le mot de saint Augustin : « Dieu plus intime à moi-même que moi-même », n'est pleinement justifié que dans la foi au Christ. Toutes les personnes sont autonomes et dépendantes les unes des autres par le Christ qui, en les faisant participer à sa liberté, fait progresser leur communion germinale et radicale jusqu'à son épanouissement plénier dans la résurrection universelle au-delà de l'espace et du temps. Il est, lui, cet au-delà actuel, qui est aussi cet en deçà actuel, qui rend compte du dynamisme de l'amour en chacun et en tous comme du progrès de la communion à travers l'histoire. Il est ce Dieu transcendant à l'affirmation duquel est suspendue comme à son terme et à son principe toute réflexion sur l'homme, mais il est non moins ce Dieu immanent à tout homme comme à l'humanité prise dans son ensemble, que révèle la foi chrétienne. En lui seul l'autonomie de l'homme, qui engendre si souvent sa suffisance et son refus de Dieu, engendre sa dépendance de Dieu, et cette dépendance, bien loin d'être une aliénation, engendre son autonomie et l'appelle à la liberté : culte de l'homme et culte de Dieu en Jésus-Christ ne font qu'un. En Jésus-Christ Dieu n'est plus étranger à l'homme et l'homme ne se pose pas en rival de Dieu. Saint Augustin n'avait pas tort de penser que la connaissance de Dieu, qui est au vrai une rencontre personnelle, n'est vraiment fondée que par l'incarnation du Verbe.

Cette réalité personnelle, subjective — réalité de sujet humain universel — qu'est Jésus-Christ, en qui l'histoire trouve son explication ultime, car elle y trouve son origine, son dynamisme et son accomplissement, s'objective en un homme en qui aboutit l'histoire du peuple d'Israël et s'origine l'histoire de l'Eglise visible. Cet homme est Jésus, le fils de Marie ; ses compagnons, les disciples devenus ses apôtres, ont porté témoignage de sa vie terrestre et de son action historique pour proclamer que par sa résurrection il s'est révélé à eux et par eux se révèle à toutes les générations chrétiennes Dieu, le Fils de Dieu, Sauveur de tous les hommes. Cet homme en tout semblable aux autres est lumière et vie de tout homme et de l'humanité, parce qu'il porte en lui le secret du mystère de toute histoire individuelle et collective, parce qu'il est personnellement amour et communion. C'est dans la mesure où il est ce que devient l'humanité, solidarité universelle dans l'amour et par l'amour, qu'il peut être reconnu comme Dieu, le Fils de Dieu. « Dieu s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu. » Dieu s'est fait individu humain parce qu'il est en Jésus-Christ l'homme total, pour que tout individu humain devienne Dieu en l'homme total et que l'humanité devienne Dieu en tout individu.

Subjectivement, c'est la foi — implicite en toute vie spirituelle authentique — au Christ homme total qui est première et fonde au plus intime de l'homme la foi au Christ individu humain mort et ressuscité ; objectivement, c'est la foi explicite au Christ individu humain mort et ressuscité qui est première et s'épanouit en foi explicite au Christ homme total, reconnu en son Eglise.

La loi morale telle que nous avons essayé de la définir n'a pas besoin du dogme pour exister, pas plus que le dogme n'a besoin de la morale pour être certain ; l'une et l'autre trouvent leur solidité dans l'expérience spirituelle, réponse libre et progressive du sujet à l'appel intérieur qui le fait être. Mais la loi morale ne peut sans le dogme se réfléchir totalement, ni le dogme sans la morale justifier sa valeur de vie. Vie spirituelle et foi ne font qu'un dans la réalité de l'existence, mais la foi, prise de conscience de la vie selon l'esprit, s'exprime et s'objective dans le dogme ; la vie spirituelle, inspirée et animée par l'amour et la charité, réalité et vie de la foi, s'exprime et s'objective dans la loi morale. L'homme est indissolublement pensée et action, car l'amour est indissolublement lumière et vie. En Dieu seul, qui est l'Amour, pensée et action, lumière et vie, sont identiques. En l'homme qui devient amour, l'amour est accueilli — c'est la foi — et communiqué — c'est la vie spirituelle — ; mais il n'est reçu que s'il est communiqué et n'est communiqué que s'il est reçu, ce qui fait l'identité subjective de la foi et de la vie spirituelle, de la lumière et de la vie, mais

fait aussi dans la prise de conscience progressive de cet amour en devenir, indissolublement accueilli et communiqué, la distinction objective du dogme, foi réfléchie dans la pensée, et de la loi morale, vie réfléchie par l'action.

L'éducation chrétienne requiert avant tout le climat évangélique de la communauté familiale et ecclésiale. Elle est vie communiquée et partagée avant d'être enseignement. Jésus a formé ses disciples d'abord en les faisant vivre dans un climat d'amour, de son amour pour eux comme pour le peuple au milieu duquel il vivait, les associant à son service de celui-ci.

Mais cette vie ne se développera correctement et ne deviendra la foi d'un adulte, capable de la communiquer, que si elle s'accompagne de réflexion. Cette réflexion doit tendre plus à une prise de conscience de la vie selon l'Evangile, de ses conditions et de ses exigences, qu'à une instruction. S'il faut enseigner les vérités morales et dogmatiques, ce doit être toujours dans le respect de l'action de l'Esprit Saint et donc du cheminement intérieur de chacun. Ce qui se fera si l'on a le souci de toujours faire appel à l'intelligence et à la conscience plus qu'à la mémoire ou au raisonnement et de faire découvrir le rapport des vérités morales et dogmatiques à l'amour tel que le Christ l'a révélé par sa vie, ses actes et ses paroles. Il s'agit de développer une conviction subjective en fonction des exigences objectives de l'amour. L'on évitera ainsi de transformer le dogme en idéologie abstraite et la morale en idéologie pratique.

Réflexion morale et réflexion dogmatique doivent s'équilibrer harmonieusement pour sauvegarder leur autonomie dans leur dépendance mutuelle ; si l'on privilégie l'une aux dépens de l'autre, on sombrera forcément ou dans le moralisme ou dans le dogmatisme. Cet équilibre difficile se réalisera par l'attention pleine de respect aux personnes, par le souci d'éviter la tentation d'objectivisme — culte de la loi morale ou du dogme, qui asservit l'homme à l'une ou à l'autre —, en mettant toujours morale et dogme au service de l'homme, au service de sa vie spirituelle et de sa foi. « Le sabbat est pour l'homme et non l'homme pour le sabbat. »

Dans notre monde, où même chez les chrétiens on n'a plus guère le sens de la vérité objective et du dogme, où l'on est préoccupé avant tout de résultats pratiques et positifs, où pour éviter le culte de l'abstrait on tombe dans celui du concret, où pour échapper au passéisme ou au traditionalisme on se noie dans le futurisme ou le progressisme, il serait vain de vouloir commencer par une réflexion dogmatique. C'est en faisant découvrir le sens de la personne, du sujet humain, qui inspire souvent à leur insu tant de dévouements, de générosités, d'actions concrètes individuelles ou

collectives dans le domaine social, politique, pastoral, c'est par la réflexion morale sur l'action que l'on révélera la nécessité d'une réflexion dogmatique, philosophique et théologique ; nous disons dogmatique non pas au sens d'une vérité imposée du dehors par une autorité, mais au sens où toute vérité objective reconnue devient dogme, c'est-à-dire point d'appui solide pour une réflexion ultérieure, qui devra d'ailleurs justifier davantage, au besoin en la nuançant, cette vérité objective reconnue.

En sens inverse, une authentique réflexion dogmatique, jamais achevée, révélera à son tour la nécessité d'une réflexion morale toujours plus poussée.

C'est par cette réflexion patiente sur lui-même, individu vivant en collectivité, que l'homme se découvrira personne, responsable de la communauté, et assurera, à travers les conflits qui le divisent, son unité intérieure progressive ; par le fait même, tous ceux qui seront fidèles à poursuivre individuellement et collectivement cette réflexion, qui est incessante conversion, contribueront à rendre leurs communautés respectives responsables du progrès authentique de toutes les personnes et responsables aussi, à travers les conflits qui opposent les collectivités, du progrès de la communion universelle.

Précisons, pour conclure, quelques caractères de toute morale authentique, qui sont ceux de la morale chrétienne.

1. La morale est morale non de perfection mais de progrès. Elle ne fixe pas un idéal à réaliser ou un but à atteindre, mais, en définissant le sens du devenir de l'homme, lui permet de découvrir en écoutant sa conscience le pas en avant (*pro-gressus*) qu'il doit faire maintenant, la décision qu'il doit prendre pour aimer effectivement *hic et nunc*. La consigne de Jésus : « Vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait », ne nous situe pas en face d'une abstraction, la perfection, mais en face de quelqu'un, le Père des cieux, et nous invite, par-delà et en deçà du résultat techniquement visé (aspect objectif) à nous soucier de ressembler par la manière de décider et d'agir à celui qui est l'Amour (aspect subjectif). Elle empêche notre attention de se laisser accaparer par le problème des actes à poser et de leurs intentions — problème qu'on ne peut évidemment pas négliger —, pour la fixer sur la critique de nos motivations et le mystère de la motivation radicale de nos comportements. La vie morale n'est ni rêve ni projet à réaliser dans l'avenir (idéalisme), mais présence au présent. Le présent n'est pas d'abord et avant tout la situation concrète qui réclame la décision (morale de situation, pragmatisme), mais, dans cette situation, le progrès de celui à qui incombe la décision. Le

présent est vu non seulement du dehors, dans les faits, objectivement, mais d'abord et avant tout du dedans, dans sa profondeur, sa réalité et son actualité subjectives.

2. La morale n'est une morale ni de l'ordre ni de la révolution ; elle ne choisit pas entre la tradition et le progrès, entre la fidélité et la créativité. Elle n'est pas conservatrice — ce serait prôner une dépendance sans autonomie —, elle n'est pas non plus révolutionnaire — ce serait prôner une autonomie sans dépendance. « La vie crée l'ordre, disait Saint-Exupéry, mais l'ordre n'a jamais créé la vie. » La tradition est une vie qui se manifeste dans le progrès, et le progrès est révélation de ce qui est en germe dans la tradition. La fidélité ne serait qu'habitude et sclérose si elle n'était pas créatrice, et la créativité ne serait que jaillissement anarchique et sans lendemain si elle n'était pas expression de fidélité. La morale révèle que la vie est continuité dans la discontinuité et discontinuité dans la continuité, fidélité dans la créativité et créativité dans la fidélité.

3. La morale est morale de responsabilité et de liberté. Ce n'est pas l'obéissance à la loi ou à l'autorité qui la caractérise, mais bien l'appel incessant à la conscience de l'homme, pour que, attentif à l'appel intérieur, il donne à cet appel sa libre et inventive réponse. La nécessaire autorité et l'indispensable obéissance, sans lesquelles il n'est pas de vie morale, sont, l'une, service de l'homme et, l'autre, chemin de liberté.

4. La morale, parce que morale de progrès, n'est pas faite d'abord pour juger les actes posés, leur conformité ou leur non-conformité avec les normes qu'elle propose, mais pour préparer l'homme aux actes qu'il doit poser, à l'acte qu'il doit poser *hic et nunc*. La morale n'invite pas à regarder en arrière, à faire un bilan, à approuver ou désapprouver ce qui est fait, mais tourne le regard vers l'avant, vers ce qui est à faire. Elle rend l'homme responsable, c'est-à-dire capable de répondre à l'appel de la vie en lui et autour de lui, et, par le fait même, ni ne le culpabilise ni ne le rassure ; elle ne donne ni mauvaise ni bonne conscience, puisqu'elle suscite la conscience du progrès à faire. Si elle permet, secondairement et indirectement, de porter un jugement sur sa conduite passée, c'est encore pour que sa lucidité sans illusion sur lui-même permette à l'homme, dans le présent, de mieux entendre l'appel au progrès et de mieux y répondre.

5. La morale est morale non seulement du droit — point de vue plus objectif —, mais aussi et d'abord du devoir — point de vue du sujet. Elle se fonde non pas d'abord sur le droit du sujet —

fausse autonomie, puisque sans dépendance —, ni sur le droit des autres sujets — fausse dépendance, puisque sans autonomie —, mais principalement sur le devoir du sujet, qui n'est fidèle à lui-même, donc autonome, qu'en dépendant des autres par amour pour les servir — autonomie dépendante, dépendance autonome. L'interdit moral de l'avortement, par exemple, ne se fonde pas uniquement ni principalement sur le droit de l'embryon à vivre — que l'on explique ce droit par la nature biologique ou par la nature psychosociologique de l'être humain —, mais bien sur le devoir qu'ont les parents et la communauté de faire exister l'embryon en personne humaine. Ce qui permet de comprendre qu'au niveau de la loi civile il est difficile de justifier l'interdiction absolue de tout avortement.

6. La morale est indissolublement personnaliste et communautaire, puisque l'homme n'est librement homme qu'avec, par et pour les autres. Elle ne privilégie donc ni la morale individuelle au détriment de la morale collective, ni la morale collective au détriment de la morale individuelle, mais suscite par la tension harmonieuse de l'une et de l'autre le sens et le goût de l'amour indissolublement gratuit et universel [2].

F 74000 Annecy Jean CLÉMENCE, S.J.
Trésun
1, boulevard de la Corniche

2. Sur la conscience, son importance et son rôle, cf. Vatican II, *Gaudium et Spes*, 16 : « Dignité de la conscience morale », et le commentaire que nous avons fait de ce texte dans *NRT*, 1972, 65-94.